



Modernité et durabilité à travers l'architecture et l'urbanisme à Sétif (1930-1962).

Assia Samai-Bouadjadja

► To cite this version:

Assia Samai-Bouadjadja. Modernité et durabilité à travers l'architecture et l'urbanisme à Sétif (1930-1962).. Penser la ville – approches comparatives, Oct 2008, Khenchela, Algérie. pp.110. halshs-00380579

HAL Id: halshs-00380579

<https://shs.hal.science/halshs-00380579>

Submitted on 5 May 2009

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Modernité et durabilité à travers l'architecture et l'urbanisme à Sétif (1930-1962)

Assia.SAMAI BOUADJADJA*

INTRODUCTION :

Une solution écologique remontant à l'Antiquité, éveille en nous un soupçon. Elle consiste à accumuler l'eau de pluie, en vue de l'exploiter gratuitement puisqu'elle parvient jusqu'à son utilisateur, sans aucun frais et permet de faire son économie en tant que ressource naturelle. Ce même soupçon est nourri par une autre solution architecturale intelligente, préconisée dans l'habitat vernaculaire, une solution connue, qui consiste à prévoir dans le programme de la maison, une cuisine extérieure, dénommée à juste titre, cuisine d'été qui permet de translater la source de chaleur à l'extérieur en vue de réaliser un confort optimum à l'intérieur. On peut étendre cette série d'illustrations à d'autres exemples plus connus, telle la maison mozabite limitant le linéaire de façade et réduisant le pourcentage d'ouvertures, etc. Autant d'exemples qui nourrissent en nous ce fameux soupçon, selon lequel certaines préoccupations s'inscrivant dans le cadre de la « la durabilité », auraient alimenté la pensée humaine et guidé ses actions depuis les temps les plus reculés. Ce soupçon s'est peu à peu étendu au corpus sur lequel nous travaillons dans le cadre de notre recherche doctorale¹. Nous nous proposons ainsi, à travers notre contribution d'interroger la production architecturale et urbaine moderne à Sétif entre 1930 et 1962, sur la question de la durabilité.

I- La modernité, étymologie, éléments d'histoire et de définition

L'adjectif **moderne** est usité en langue française à partir du 14^{ème} siècle ; moderne (1361) du latin modernus, de modo « récemment », moderne du grec « modos » signifiant nouveau, récent, « d'aujourd'hui »². Le terme moderne dans son acception générale, renvoie à celui de « contemporain » et s'oppose à tout ce qui est ancien. Il revient de façon récurrente à travers l'histoire, pour désigner tout ce qui est nouveau. Il s'oriente sur le futur via le présent,

*Architecte, maître-assistante chargée de cours au département d'architecture, Université Ferhat ABBAS de Sétif, Algérie.

¹ « Le phénomène de conception à travers l'architecture moderne à Sétif (Algérie). Processus de fabrication et de production de la ville ». Tel est le titre du travail de thèse que nous menons sous la direction du Professeur Saïd Mazouz du département d'architecture de Biskra (Algérie) et de la co-direction du Professeur Nadir Boumaza de l'université Pierre Mendès France de Grenoble (France).

² Le Petit Robert, dictionnaire alphabétique et analogique de la langue française.

désacralise et discrédite le passé. Ainsi chaque période de l'histoire a eu ses modernes qui ont été les représentants d'une certaine modernité, citons à ce titre le gothique, le néoclassique et l'art nouveau.

La modernité nous dit Anthony Giddens, « désigne des modes de vie ou d'organisation sociale apparus en Europe vers le dix-septième siècle, et qui progressivement ont exercé une influence plus ou moins planétaire »³

Leonardo Benevolo quant à lui considère que « la modernité commence dès que les conséquences de la révolution industrielle se font sentir, dans la construction et dans l'urbanisme, à savoir entre la fin du XVIIIème S et le début du XIXème S ». ⁴

Valeurs de la modernité

Notre **corpus**, s'inscrit dans le contexte européen postérieur à la première guerre mondiale. Ce contexte géographique et temporel, renvoie à une modernité synonyme de rupture résultant principalement d'une crise de la pensée, une crise de la représentation de la société, une crise de la représentation de l'Homme.

Ces crises nourries par les acquis du siècle des lumières, l'influence des grandes découvertes et l'impact de l'industrialisation, permettent l'émergence de nouvelles valeurs dont : le triomphe de la raison, l'anticonformisme, la démocratie, l'individualisme, l'universalité, l'innovation, la temporalité, l'autonomie, la liberté, la conscience, le droit et la citoyenneté.

En architecture et urbanisme, la qualité d'une œuvre ne se mesure plus uniquement à son luxe et sa beauté, ses derniers n'obéissent d'ailleurs plus aux mêmes critères, elle n'aspire plus au prestige et à la grandeur tellement recherchée par les grands « seigneurs », elle se veut d'abord et surtout une réponse à des problèmes et des attentes sociales. C'est ce nouvel esprit, nous dit René Lespès, qui est à l'origine des principes directeurs nouveaux, des nouvelles méthodes et des nouvelles applications.⁵

II- Le développement durable :

« Le développement durable », ou « développement soutenable », qui est le prolongement de l'écodéveloppement, concept né suite aux catastrophes environnementales enregistrées à la fin du vingtième siècle, associées à la fracture Nord/Sud⁶ est apparu pour la première fois lors de

³ Anthony Giddens, « Les conséquences de la modernité », L'Harmattan, 1994.

⁴ Leonardo Benevolo, Op.cit.

⁵ « Les tendances de l'urbanisme moderne », René LESPES, Docteurs ès Lettres, (Vice- Président du comité Directeur de l'exposition de la cité moderne, Première section : Urbanisme, CHANTIERS, Mars, 1936.

⁶ http://fr.wikipedia.org/wiki/D%C9veloppement_durable#column-one

la conférence de Stockholm sur l'environnement en 1972⁷, et officialisé et répandu dans le rapport Brundtland en 1987⁸. Il repose sur trois piliers : social, économique et environnemental⁹. Il constitue depuis les années 70 l'alternative quasi unanime¹⁰ de développement. Il repose sur une approche systémique, considérant toute action dans sa situation géographique et temporelle, par rapport à ses répercussions sur l'environnement présent et futur.

Le contexte de la révolution industrielle a entraîné l'humanité dans une course effrénée à la recherche de la croissance économique et du profit. Les conséquences de cette attitude se sont vite fait sentir tant sur le plan social, environnemental qu'économique. Ce n'est que grâce à l'engagement des intellectuels et l'activité de certaines associations que la sonnette d'alarme a été tirée pour revendiquer un développement « économiquement viable », « écologiquement durable » et « socialement équitable ».

Limiter la consommation des ressources naturelles, maintenir la biodiversité et les écosystèmes, limiter la pollution immédiate et différée, lutter pour l'équité sociale à l'échelle locale, régionale et planétaire (équilibre Nord/sud), préserver le patrimoine culturel¹¹, créer une véritable économie de développement qui se mesure par son indice de développement humain et par son empreinte écologique, tels sont les mots d'ordre du développement durable, régulés par la participation de tous les acteurs politiques, administratifs, économiques et sociaux. Cette approche a donné naissance aux agendas 21 locaux qui concernent plusieurs échelles d'intervention (région, département, ensemble de communes ou commune) et qui sont élaborées sur la base des problématiques locales : sociales, environnementales et économiques, selon la formule connue : « penser global, agir local »

Ainsi le développement durable repose sur les valeurs de responsabilité, d'innovation, d'équité et de concertation. En somme, le développement durable s'interroge continuellement sur les conséquences économiques, sociales et environnementales de toutes activités.

⁷ « L'émergence du concept de développement durable », in Villes, Architecture et Développement Durable, Archibat (Revue maghrébine d'aménagement de l'espace et de la construction), N° 9, Tunis, décembre 2004

⁸ http://fr.wikipedia.org/wiki/D%C3veloppement_durable#column-one

⁹ Hélène Briones, Cédric Tellenne, « Mondialisation, environnement et développement », Ellipses, Editions Marketing, Paris, 2004.

¹⁰ Nous pensons à l'antithèse développée entre autres par Serge Lalouche, et Nicholas Georgescu-Roegen, selon laquelle l'humanité aurait intérêt à réfléchir à un processus de « décroissance » des pays développés en réponse au souci de durabilité.

¹¹ La définition que donne l'UNESCO au patrimoine culturel : « Ce patrimoine culturel, transmis de génération en génération, est recréé en permanence par les communautés et groupes en fonction de leur milieu, de leur interaction avec la nature et de leur histoire, et leur procure un sentiment d'identité et de continuité, contribuant ainsi à promouvoir le respect de la diversité culturelle et la créativité humaine »

Dés lors qu'on s'imprègne de ces deux notions « la modernité » et « la durabilité », on se rend compte qu'elles sont très liées. La modernité depuis l'entre-deux-guerres ne cesse de se rapprocher de l'homme, de ses attentes, de son présent et de son avenir, elle ne cesse de réhabiliter « le bon sens » : mot d'ordre de la durabilité. Le « bon sens » qui a nourri les positions connues de mai 1968.

III- Les indicateurs de la durabilité à travers la littérature relative à la production architecturale et urbaine de 1930 à 1962 en France et en Algérie.

L'examen des textes liés à la modernité retrouvés dans les revues citées plus hauts nous a permis de mettre en exergue les points suivant caractérisant la pensée architecturale et urbaine à cette époque.

- **Concertation, interdisciplinarité et démocratie participative**

« Se défaire de l'individualisme, diriger, être chef de chœur »¹², tel est l'appel d'André VERA aux urbanistes et architectes. Ce principe est d'ailleurs à la base de la publication de la Chartes d'Athènes en 1943 qui rassemble des expériences s'étalant sur une vingtaine d'années et les diffuse aussi bien pour les professionnels du secteur, les décideurs mais également le grand public. Voilà ce que devraient connaître, nous dit Marcel LODS, les Gouvernants, les Ministres, les Maires, les grands patrons... aussi bien que les plus modestes fermiers et les particuliers¹³. Précisons par ailleurs que le 5^{ème} congrès des CIAM a été organisé sous le signe de l'interdisciplinarité. Nombreux spécialistes y avaient participé : médecins, ingénieurs, économistes, hommes de lettre ou de sciences, nous rapporte P.A.EMERY¹⁴. En réponse à ce souci de concertation Pierre VAGO¹⁵ va jusqu'à suggérer l'éducation de la société en matière d'urbanisme pendant que Francis Jourdain l'étend à l'art qui permet au grand public, dit-il, d'acquérir des facultés d'appréciation et d'être sensible « à la beauté d'une proportion, d'un rapport de surface, de volumes et de lignes »¹⁶. Cette volonté de faire participer l'ensemble des acteurs scientifiques, sociaux, économiques et politiques se traduit de façon claire à travers :

¹² « Modernité, modernité », André VERA, Urbanisme, N°75, février 1942.

¹³ « Urgences de la charte d'Athènes », Marcel LODS, URBANISME, Juillet 1947

¹⁴ « Le 5^{ème} congrès des CIAM », P-A EMERY, CHANTIERS, Septembre 1937.

¹⁵ « L'Urbanisme français », Pierre VAGO, AA N° 7-8, 1947

¹⁶ « L'art et la raison », Francis Jourdain, AA, Juillet 1937, Spécial « Modernité ».

- l'existence et l'activité intense de plusieurs organisations internationale et nationale :UIA : Union internationale des architectes¹⁷, la Fédération Internationale de l'habitation et de l'urbanisme, le Comité Permanent de la Cité Moderne d'Alger, l'Association des Urbanistes Algérois, la Société des architectes Modernes de Paris, avec le groupe algérien, Le Centre d'Etude International d'Urbanisme Colonial, le cercle d'études architecturales inauguré à Paris le 14 mars 1952, l'UAM : Union des Artistes Modernes, le Centre de Recherche scientifique du bâtiment, etc.
- Le nombre importants de manifestations permettant la confrontation des idées et des expériences telles que les expositions (Exposition de la Cité Moderne, Exposition d'Urbanisme et d'Architecture, le Salon de la France d'Outre-mer), les congrès (Les CIAM, les congrès de l'UIA, les Congrès Nationaux de l'habitat et de l'urbanisme¹⁸), les concours qui balayaient toutes les échelles : de celle du territoire à celle du détail d'une salle de bain¹⁹.
- L'initiation de périodiques qui deviennent des espaces de débats et d'exposition supplémentaires. Dont, la revue AA, Urbanisme²⁰, Patrimoine, Chantiers Nord Africains²¹, etc.

¹⁷ On note ceci dans « Union internationale des architectes », AA N°40, Avril 1952 : « Le comité exécutif de l'UIA réuni à Paris du 27 au 29 janvier 1952, « approuve le principe de la constitution de deux nouvelles commissions, desquelles feraient partie certaines personnalités non architectes :- l'une chargée d'examiner les multiples aspects de la collaboration entre les architectes et les spécialistes des autres arts plastiques ou décoratifs ; l'autre les rapports entre les architectes et les ingénieurs civils ».

¹⁸ Robert Auzelle (architecte DPLG) et Ivan Jancovic (architecte-urbaniste), notent dans leur article « DOCUMENTS D'URBANISME/ Recueil de fascicules , URBANISME N°5-6, 1952, la présence assidue du Ministre de la Reconstruction et de l'Urbanisme aux congrès nationaux d'Habitat et d'Urbanisme tenus à Alger , et précisent que « près de 600 délégués, venus de tous les points de France, témoignèrent de l'intérêt que suscitent toujours ces manifestations qui groupent les dirigeants d'offices, de société d'H.L.M., de Sociétés de Crédit Immobilier, et **tous ceux qui ont leur rôle à jouer, ou leur mot à dire, dans la difficile élaboration de la cité de demain, et d'une habitation meilleure** :urbaniste, architectes, représentants des municipalités et des départements, animateurs d'associations d'études urbaines, représentants des mouvements familiaux, des organisations patronales et ouvrières, etc. »

¹⁹ AA n° 7 juillet 1939 présente les concours nationaux : transformation d'une chambre d'hôtel, Concours National de la Douche. A partir de 1947, cette même revue présente l'analyse des espaces domestiques un à un, y compris leurs équipements: cuisine, repas, séjour, meubles, plomberie, sanitaire, chauffage, etc. On est arrivé à l'élaboration du concept : « **unité théorique** » d'organisation d'un espace.

²⁰ Son premier numéro date de 1932.

²¹ Elle a d'abord pris pour titre « LES CHANTIERS NORD -AFRICAINS. Architecture, bâtiment, travaux publics, mines » puis « Chantiers. Revue Mensuelle Illustrée », pour devenir enfin « Chantiers. Revue Mensuelle Illustrée des Arts, de la Construction en Afrique du Nord ». Sa publication a été interrompue pendant 10 ans (1940-1950). Plusieurs projets à Sétif, y ont été publiés, dont : l'hôpital civil, l'hôtel des finances, le commissariat central, le groupe scolaire du stade, le centre médico -scolaire, etc.

- **Prise en charge des spécificités locales :**

Nous commencerons par la spécification « d'urbanisme colonial » qui découle de la volonté de prendre en charge la géographie, le climat et les mœurs²² de chaque pays. A ce titre nous dit Dr Francis BORREY : « *L'habitat colonial doit dorénavant être réalisé selon les données scientifiques précises... Les maisons coloniales seront toujours construites suivant des données et avec des matériaux imposés par l'étude préalable des microclimats* »²³. Ce qui exige selon lui le concours de plusieurs spécialistes (Météorologues, médecins, hygiénistes, administrateurs, etc.), en vue d'adopter des solutions adéquates.

Régionalisme, paysagisme, tradition sont des mots d'ordre des conceptions du milieu du XXème siècle.

L'échelle géographique²⁴, se traduit entre autres par des articles soulevant les questions du climat, de la topographie (son intérêt, ses méthodes et ses outils²⁵), de l'ensoleillement et des techniques de confection et d'exploitation des abaque des masques²⁶, mais aussi d'esthétique et d'harmonie en liaison avec le paysage, « l'urbanisme ne doit jamais oublier les données esthétiques de son art »²⁷. Cette exigence ne peut être satisfaite avec un urbanisme en plan. La troisième dimension s'avère nécessaire²⁸.

L'échelle sociale quant à elle, se traduit à travers la question de la tradition, l'influence de l'habitat sur le comportement la démocratie participative, la mixité sociale, etc.

Le retour à la tradition : L'attitude radicale de la modernité rejetant la tradition et ignorant le passé a progressivement été modérée suite à l'activité des associations, le développement des sciences humaines dont la sociologie, la géographie humaine, l'anthropologie, etc. On jugeait alors, que la conception négative de « la tradition » ne devait pas devenir « une tradition » de la modernité ce qui la menacerait de tomber dans un nouveau conformisme. Cette évolution de la pensée moderne, qui a marqué le milieu des années quarante, a permis l'émergence de champs conceptuels nuancés s'adaptant aux multiples contextes géographiques et historiques²⁹.

²² « Urbanisme et France d'Outre mer », Op.cit., A cette date le mot social n'a pas encore fait son apparition dans les textes analysés.

²³ Dr Francis BORREY, « Rapport de la météoroclimatologie et de l'urbanisme colonial », AA, septembre 1945.

²⁴ Le concept d'échelle est utilisé au sens boudonien du terme.

²⁵ « LA TOPOGRAPHIE au service de l'urbanisme », M. LAQUEUILLE, URBANISME N°1-2, 1952

²⁶ « ENSOLEILLEMENT, Procédés pratiques d'évaluation », URBANISME N°3-4 1951

²⁷ « L'édifice et le milieu », Adolphe DERVAUX, du comité de la société des Architectes Modernes, CHANTIERS, septembre 1930

²⁸ « Urbanisme et architecture », André Lurçat, AA mai-juin 1945

²⁹ Voir à ce propos : Charles Jenks, « Mouvements Modernes en architecture », Mardaga, 1977, Bruxelles ; et Jean Claude Ludi, « Pionniers de l'Architecture Moderne, une anthropologie ».

Le retour à la tradition a suscité des questions conceptuelles importantes. Mimétisme et conformisme sont considérés comme le résultat d'impuissance et de paresse³⁰. Il s'agirait selon M.W.PALANCHON, de composer avec le passé tant sur les plans matériel que moral. D'autant plus que l'esthétique de la modernité est celle de la vérité et non de l'ornement. L'enseignement que nous donne la tradition dit-il, se situe non pas tant dans le domaine de la plastique que sur le plan moral et spirituel. André VERA, en suggérant de faire des relevés systématiques des provinces et de se soucier des besoins réels de la société, lance un appel aux urbanistes, architectes, artistes et artisans à partir de données fondamentales³¹ : la notion de la famille, de la maison, de l'homme, de la nation³². S'agissant du contexte algérien, on note des attitudes très partagées vis-à-vis de ce qu'on appelle « habitat musulmans ». Pendant que Roland Simounet³³ se penche sur le bidonville Mahieddine, le dessine, l'expertise, l'analyse par rapport aux attentes sociales principalement et le considère comme source d'inspiration de l'ensemble Djenan El hasan, certains responsables et spécialistes qualifient la Casbah d'Alger de « véritable cité de taudis »³⁴, le quartier de Tandja à Sétif comme « un cancer » qu'il faut éradiquer dans les meilleurs délais.

L'équité sociale et la question du confort : L'architecte s'occupe de la qualité du logis sur le plan de l'harmonie, de l'acoustique, de la lumière, des pratiques sociales et ce qui leur correspond comme typologies, des densités et de leur influence sur le comportement individuel et social³⁵. Cette réhabilitation de l'homme et de l'architecture « mineure », associée à l'importance donnée au logement ouvrier et à l'espace de travail répondent à un souci unique : d'équité sociale. Le rôle de l'urbanisme, déclare Henri Lespès, est devenu éminemment social³⁶.

Sur le plan politique, le municipalisme est le couronnement de cette approche, il est le seul garant d'une autonomie de gestion et d'un développement qui tienne compte des spécificités locales, quelques que soient leurs natures³⁷. Il permet de valoriser et d'affirmer le pouvoir des

³⁰ Modernité, modernité, André VERA, Op.cit.

³¹ « La tradition », André VERA, URBANISME, N°80, Octobre 1942.

³² C'est ce que l'épistémologie architecturale désigne actuellement par « le niveau conceptuel » à distinguer des niveaux processuel et projectuel.

³³ « DJENAN EL HASAN, relation espaces/temps : ou redécouverte de l'échelle Humaine chez Roland Simounet », Jean De Maisonneul, Techniques et Architecture N° 329, Spécial Algérie.

³⁴ XIIIème Congrès National de l'habitat et de l'urbanisme, CHANTIER, Avril, mai, juin, 1952

³⁵ La revue Urbanisme publiée à partir de 1950, des articles liés à la problématique sociale (l'influence de la démographie sur l'habitat, méthode d'analyse de faits démographiques et économiques, généralisation des enquêtes sur l'habitat, influence de l'habitat sur le comportement familial, etc. AA à son tour publiée à partir du n°11, 1947, des sondages sur le point de vue des habitants sur leur cadre de vie.

³⁶ « Les tendances de l'urbanisme moderne », René LESPES, Urbanisme, CHANTIERS, Mars, 1936

³⁷ Tony SOCARD déclare que « Le municipalisme est un phénomène communs à tous les pays modernes » in, Chantiers, août 1933.

collectivités locales. Le municipalisme évolue en même temps que la décentralisation qui ne signifie pas démission de l'Etat mais qui permet au contraire aux services centraux de s'occuper de doctrines nationales, de politique urbaine, de procédure en matière d'éducation de l'opinion publique pendant que les services locaux se livrent à des études spécifiques inscrites dans ce cadre central³⁸.

- **Préserver l'avenir des générations futures**

« Nous n'héritons pas la Terre de nos ancêtres, nous l'empruntons à nos enfants » nous dit Saint-Exupéry³⁹. Hommes politiques, urbanistes et architectes dénoncent unanimement le danger des conceptions dues à la première modernité. Le Ministre de la Reconstruction et de l'Urbanisme déclare : « le temps n'est pas loin où l'homme, ayant divorcé avec la nature, prenait un plaisir malsain à vivre dans « des déserts de pierre »- Soyons des révolutionnaires et sachons le marquer dans la cité d'aujourd'hui et de demain ». M.BEAUDOUIN précise : « Notre devoir est de créer et d'organiser le cadre où nos successeurs devront vivre dans le bonheur ». M.PUGET préconise avec le même sens de responsabilité, que l'homme de demain puisse disposer de 25m² d'espaces verts⁴⁰.

- **Le souci d'économie**

Il conditionne les choix en matière de matériaux de construction, de moyens de réalisation mais aussi de typologie et morphologie. Il englobe également l'économie en matière de consommation du foncier, de viabilisation, de déplacement, etc. Ce souci amène les concepteurs dont André Lurçat, à plaider en faveur du collectif : « *la construction d'immeubles à forte densité devant être dotée des derniers perfectionnements : insonorisation, vide-ordures, ascenseurs...Ces perfectionnements coûteux seront plus intéressants pour la collectivité que les frais inhérents au prolongement infini de lotissements médiocres et constitueront en fin de compte une économie notable* »⁴¹. Il ajoute « *...il s'agit de faire comprendre aux municipalités qu'une économie réelle doit être préférée à une économie apparente. La viabilité, payée par tous, intervient dans le prix du logement. Si elle*

³⁸ « L'Urbanisme français », Pierre VAGO, AA N° 7-8, 1947

³⁹ Saint-Exupéry, « Terre des hommes », 1939

⁴⁰ « 8 Novembre jour mondial de l'urbanisme », J.M, URBANISME, N° 11-12, 1951. La revue urbanisme affiche dès la fin des années 1930 un intérêt pour les espaces verts urbains et péri-urbains : un numéro spécial LES ARBRES DANS L'URBANISME, n°68 janvier –fév 1939, N° 86 janvier 1943 L'INTERET PORTE AU JARDIN, pourcentage et types d'arbres, etc.

⁴¹ « Urbanisme et architecture », André Lurçat, Op.cit.

est réduite, les canalisations de toutes sortes, les pas du facteur, des usagers, des fournisseurs, les litres d'essences, l'éclairage, etc...., seront économisés chaque jour. Les jardins, les sports apparaissant en pleine ville, aux pieds des logis, achèveront, enfin, de libérer le citoyen des sujétions de la ville»⁴². C'est justement par rapport à cela que la cité jardin a été fortement critiquée malgré son aspect particulièrement paysager.

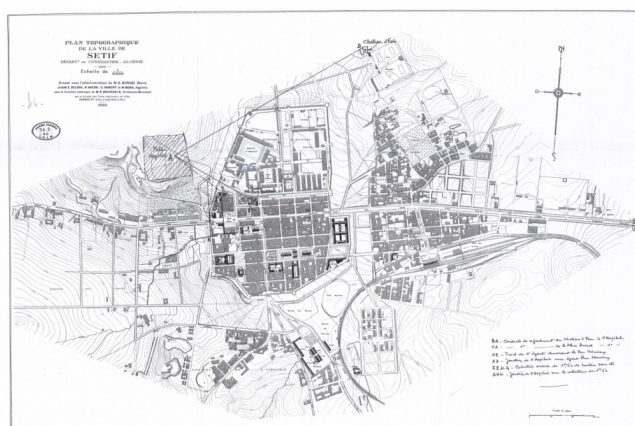
- **Engagement intellectuel des architectes et urbanistes**

Le ministre français note le degré de conscience des intervenants et leur détermination, le rôle social de ces acteurs : « Chacun alors comprendra le rôle de ces pionniers, obscurs ou célèbres, qui n'ont pas hésité, contre les incompréhensions, à paraître utopiques, à enfoncer le clou chaque jour, jusqu'à finalement, faire en sorte que les gouvernements eux même, jusque là uniquement soucieux de politique, se rendent compte que la maison des hommes valait bien qu'on s'en occupe ! »⁴³

Nous constatons que la corrélation entre « modernité » et « durabilité » se prolonge aux principes et stratégies adoptés en matière d'architecture et d'urbanisme aussi bien à l'échelle internationale que nationale notamment sur le plan social et économique. Les préoccupations écologiques n'apparaissant que timidement dans le cadre théorique de la modernité durant la période examinée puisque le champ de connaissances qui s'y rapporte ne s'est développé qu'au début des années 1970.

IV-Présentation et discussion du cas de Sétif :

Cette partie propose une ébauche d'expertise portant sur le rapport modernité- durabilité inscrite dans le niveau projectuel.



Plan de Sétif (1930), source : Archives de l'Architecture Moderne, Tolbiac, Paris

⁴² André Lurçat, Op.cit.,

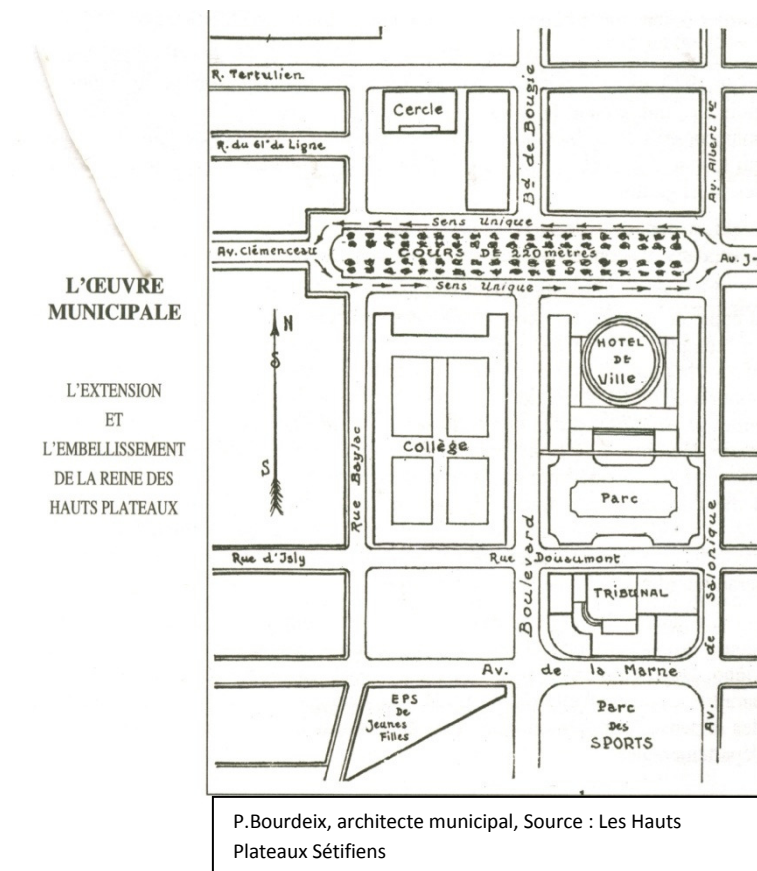
⁴³ « Pour des maisons réconciliées avec la nature », Claudius PETIT, URBANISME N°11-12, 1951

En 1930, Sétif avait bénéficié au même titre que d'autres villes algériennes et de la métropole, d'un projet de développement d'embellissement et d'extension, en consécration de la loi du 14 mars 1919.

Nous proposons dans ce qui suit une taxonomie des opérations fondée sur la nature du rapport au tissu existant :

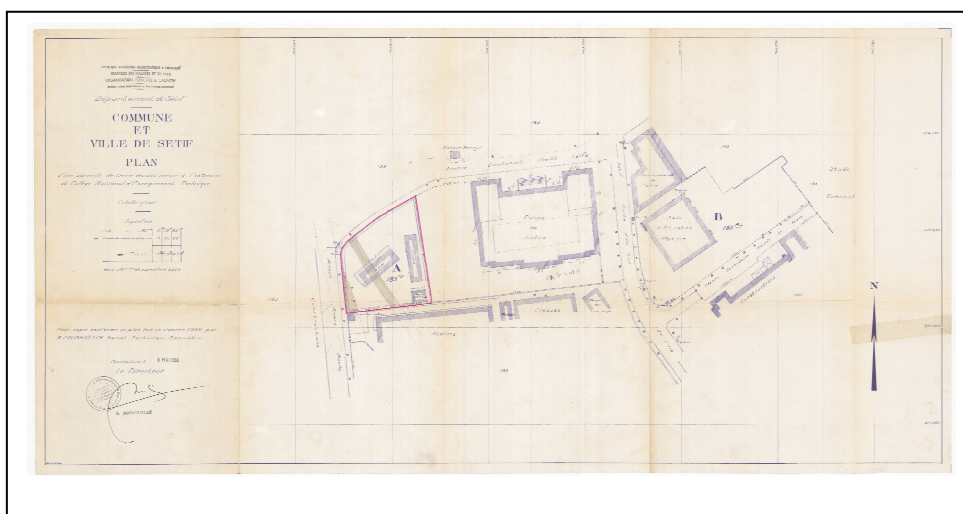
- **Le comblement de la zone *non-aédificandi***

- **La partie est de l'intra-muros** : elle comporte le projet d'un cours en référence à celui de Bône et Tunis, long de 220m et large de 60m, qui devait être le nouveau centre de Sétif moderne, un boulevard large de 30m, reliant la partie nord à la partie sud, l'hôtel de ville orienté sur l'avenue nationale, prolongé par un parc au sud suivi du tribunal. Ce projet n'a pas vu le jour.



L'idée de ce projet revient à la municipalité, elle est élaborée par l'architecte municipal. C'est la municipalité qui se charge également de l'acquisition des terrains nécessaires relevant de la propriété privée, appartenant aux propriétaires Beaud et Ugolini⁴⁴. Ce rôle de la municipalité se renforce plus tard par « Le Plan d'Organisation Sétifien des Initiatives Communales », élaboré en 1950 et qui comporte entre autres, le projet de 42 écoles, 19 pistes et 81 aménagements de points d'eau⁴⁵.

- **La partie sud-est** : Elle englobe le commissariat, le palais de justice et le SNET



I, séance du

« Les hauts plateaux Sétifiens. Leur histoire des temps immémoriaux à 1962, Maurice VILLARD et Ives BASSARD, Tome I, Amicale des hauts plateaux de Sétif. Devoir de mémoire.

Le commissariat central

Le Palais de justice

Ces opérations traduisent :

- La montée du municipalisme
- Le rôle de l'architecte municipal
- L'adoption de la pièce urbaine comme outil et échelle d'intervention urbaine.

Ceci s'inscrit parfaitement dans ce qu'on appelle aujourd'hui le projet urbain qui s'inscrit à son tour dans l'approche durabiliste.

○ **La partie sud et sud-ouest :**

- La cité des anciens combattants ou cité Fiorini début des années 1930, dessinée suivant le modèle de la cité jardin.
- la cité des palmiers (fin des années 1950), explorant le concept de rues aériennes et préconisant une composition mettant en valeur des vues paysagères. Les logements sont par contre exigus et présentent un confort minimum.
- la cité des remparts (1961) réalisée dans le cadre du plan de Constantine et dont les barres suivent la ligne du rempart, souci d'une architecture urbaine.





Les Remparts

- **Le retour à la ville par le biais des opérations ponctuelles**

L'après guerre a également été marqué par le retour à la ville et la réalisation d'immeubles de rapport, dénommé « Bordj » observant les règles d'alignement, de prospect, d'occupation au sol, de vis-à-vis, expression d'une architecture urbaine. Hélène Janniere⁴⁶ Nous dit à ce propos : « On a vu que chercher l'enracinement de l'architecture moderne dans le classicisme et dans la tradition- posture dominante dans les années trente- participait initialement d'une volonté d'encrage et de légitimation de cette architecture, mais ne pouvait que s'effectuer au prix de l'affaiblissement de ses valeurs originelles, voire au prix d'une dérive dans un langage monumental ».

On y constate également une mixité sociale et fonctionnelle. Les RDC sont en effet occupés par des commerces ou des prestations de services, les étages sont composés en règle générale d'appartements de différentes tailles et mêmes de différentes typologies. L'ensemble présentant une densité qui résulterait du souci d'économie du foncier et de la viabilité, et qui offre les éléments du confort modernes : chaufferie, caves, vide ordure, ascenseur et conciergerie.

⁴⁶ Politiques éditoriales et architecture « Moderne », L'émergence de nouvelles revues en France et en Italie(1920-1939), Hélène JANNIERE, Préface de Jean Louis COHEN, publiée aux éditions ARGUMENTS, 2002.



L'immeuble Carlonne, comprenant une clinique d'accouchement, source : Les Hauts Plateaux Sétifiens



L'immeuble Bernabé



L'immeuble Renard, comprenant au RDC un cinéma et un local concessionnaire auto



Administration des ponts et chaussées, organisation rationnelle et disposition respectueuse du site



Immeuble Botta, qui présente la spécificité de la cour à l'arrière du bâtiment.



- **Les extensions**

Elles comportent trois cités pavillonnaires, la première coopérative (cité des anciens combattants) la seconde corporatives (cité des cheminots) et la troisième HBM (cité Lévy) qui doivent leur existence à la loi « Loucheur »⁴⁷ qui coïncide avec la suppression de l'autonomie financière de l'Algérie et la réduction de son budget⁴⁸. Dessinée suivant le modèle pavillonnaire élaboré en métropoles proche ou dérivée de la cité jardin. Ce qui nous amène à parler de la typification qui s'avère une alternative assurant des raccourcis, et donc une économie, tant sur le plan de l'étude que celui de la réalisation.



Cité Lévy



Deux pavillons mitoyens de la cité HBM cité Lévy.



La cité des Cheminots



Deux pavillons jumelés, conçus suivant un plan type cité des cheminots

⁴⁷ Loi Loucheur en référence à Louis Loucheur, Ministre du travail et de la prévoyance, du 13 juillet 1928, implique les pouvoirs publics dans la gestion de la crise de l'habitat en France. Elle se propose la résorption de l'habitat précaire et la construction de logements HBM ou HLM pour les couches moyennes qui résultent de la tertiarisation. Elle prévoit également l'accès à la propriété par des aménagements financiers notamment pour les mutilés de guerre. En 1933, on met fin à cette loi et ce en raison de la crise économique.

⁴⁸ Les institutions de l'Algérie durant la période coloniale (1830-1962, Claude COLLOT, Editions du CNRS PARIS, OPU, Alger, 1987

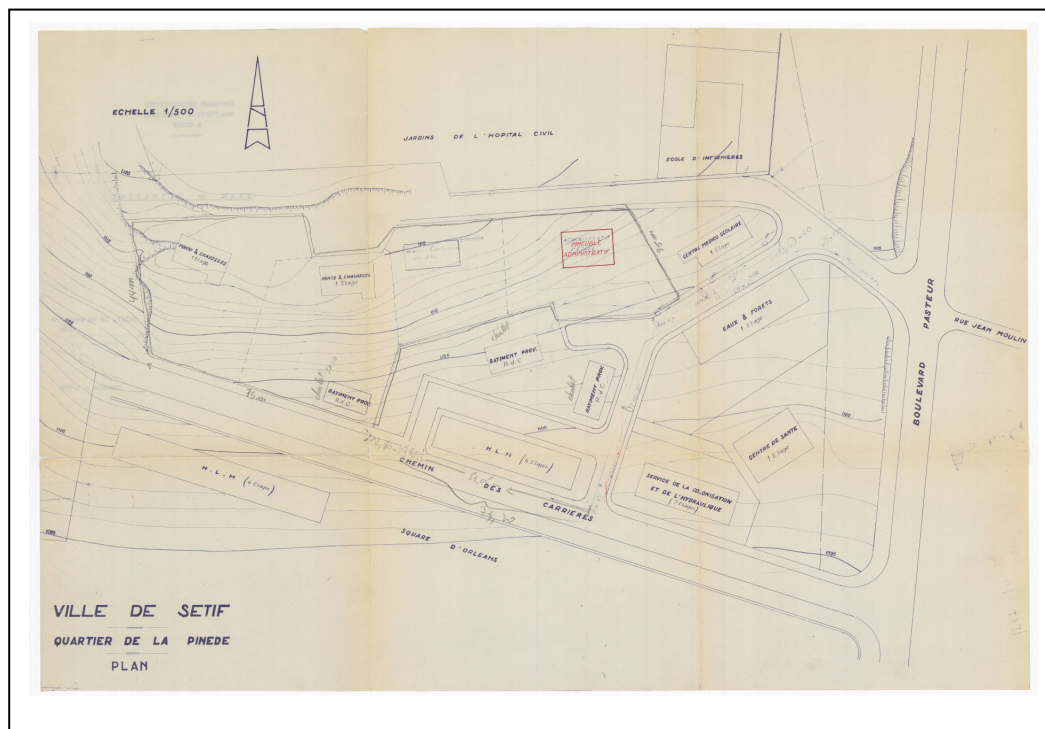


Cité des anciens combattants



Un des pavillons de la cité des anciens combattants.

L'autre exemple intéressant est le nouveau quartier situé au nord ouest de la ville. On y assiste à la disparition radicale de la parcelle comme unité typologique, et de l'îlot comme unité morphologique. On y introduit l'immeuble collectif monofonctionnel autour d'espaces verts, telles que la cité CRS et la cité d'Orléans. Ces ensembles présentent avant leurs transformations des percées sur la ville offrant des vues paysagères très intéressantes, selon le principe corbuséen de fenêtres urbaines. Le souci majeur semble être la satisfaction d'une image du plan de masse, un souci strict de composition. L'orientation est aléatoire les mêmes espaces sont tantôt orientés à l'est, tantôt à l'ouest, au sud et au nord, tantôt sur la rue ou sur la cour.



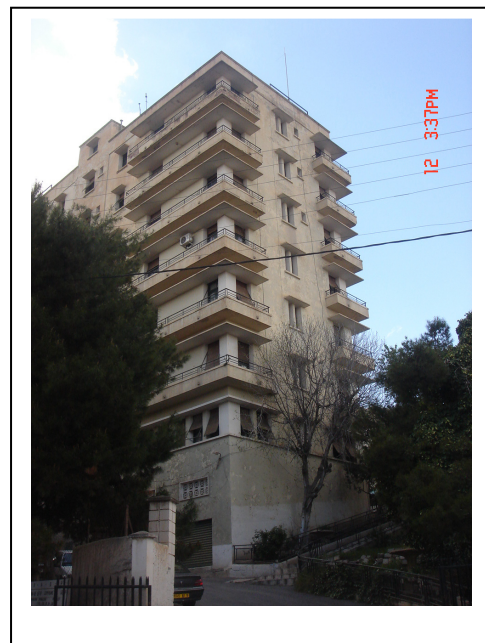
Quartier de La Pinède, source : Archive de l'inspection des domaines de la wilaya de Sétif

Le chemin des carrières devient néanmoins un élément structurant du site parallèlement auquel se dressent deux bâtiments au nord-est et un bâtiment au sud-ouest. Les autres bâtiments par contre sont implantés de façon totalement libre, obéissant de façon ingénieuse à la topographie du site.

On constate une discontinuité au sein même de la « pièce urbaine » et une discontinuité de la pièce urbaine avec le reste de la ville.



L'immeuble « Brincat » implanté en Bordure de rue (Ex chemin des carrières, La Pinède)



Bâtiments des Travaux publics, implanté au milieu d'un jardin

On constate par ailleurs une attitude antinomique entre l'échelle urbaine dans laquelle on prône les valeurs de liberté et de démocratie et l'échelle architecturale où on assiste à une forme stéréotypée une typologie de la distribution voire une typification.



La cité Brincat



Unité d'habitation CRS



Ecole Amira



Le centre médico-scolaire

Conclusion

Si à travers l'examen du texte lié à l'architecture moderne à Sétif entre 1930 et 1962 nous sommes arrivés à esquisser une relation forte de l'esprit de la modernité avec celui de la durabilité, il n'en est pas de même pour la production architecturale qui lui correspond. On

note en effet, un décalage entre le discours et la réalité dans le cadre même de la modernité. Un phénomène courant, qualifié de diffraction. Car il n'est pas toujours évident de transposer les principes d'une pensée de façon mécanique ou systématique dans le domaine de l'architecture. Ce décalage est dû à la spécificité du contexte tant sur le plan politique et économique, s'agissant d'une colonie, que social. Cela nous amène à inclure la réalité historique : création ex-nihilo, composante sociale complexe aussi bien indigène qu'euro-péenne, situation de colonie, contrainte budgétaire, la législation appliquée à la métropole non étendue à l'Algérie, les contraintes liées à l'adoption de projets de développement nationaux tels que le plan de Constantine. Cette conclusion pourrait effectivement éclairer les problématiques portant sur la démarche projetuelle.

Il est à noter que la priorité a été donnée à la dimension économique au détriment des dimensions sociales et environnementales.

La forte présence des indicateurs de la durabilité dans la pensée moderne de façon générale et celle qui se prolonge dans le domaine de l'architecture et que l'on désigne par le niveau conceptuel spécifique, permet d'émettre l'hypothèse suivante : le concept de durabilité n'est en fait néologisme que sur le plan syntactique, en tant qu'unité sémantique, il découlerait d'une construction patiente depuis les temps les plus reculés et notamment à partir de la modernité. Ce constat intéresserait le domaine de l'épistémologie générale quant à la genèse et au développement d'un concept.

Cette architecture peut être regardée un demi siècle plus tard, par rapport à son évolution et aux modes d'appropriation qu'elle offre. Une architecture qui vieillit bien et qui n'est pas selon les sondages préliminaires, dépréciés par ses occupants aussi bien sur le plan du confort que celui de l'image de marque. Une architecture qui nous interpelle pour un projet de patrimonialisation. Nous avons amorcé une lecture du patrimoine moderne à Sétif qui mérite d'être approfondie en vue d'élaborer des expertises permettant d'adopter des stratégies spécifiques quant au renouvellement de la ville de Sétif qui se fait par à-coups et en l'absence de tout projet urbain ; car le patrimoine est considéré comme le levier du développement local, « nous n'en sommes pas propriétaires mais seulement dépositaires ».

Sur le plan de l'évolution des métiers du bâtiment on assiste à l'émergence de la conception de l'architecture comme « œuvre collective » par opposition à « l'œuvre individuelle » qui a caractérisé l'époque classique et qui correspond au statut démiurgique de l'architecte : condottiere de savoir. L'œuvre est collective s'agissant aussi bien de la conception architecturale (architecte, architecte conseil, architecte voyer, ingénieurs conseil dans différents domaines), que de la réalisation (entreprise gros œuvre, plomberie, menuiserie,

chauffage, ferronnerie, etc.). Cette période a d'autres part vu naître l'ordre des architectes, le profil d'urbaniste, d'architecte-urbaniste, l'engagement ferme de l'architecte qui doit savoir écouter aussi bien la société, les décideurs que les autres corps de métier, mais qui sait également convaincre toutes ces personnes de ses principes philosophiques, ses stratégies et les solutions sur lesquelles il a réfléchi.

On termine ce propos par ce passage de RANKO RADOVIC⁴⁹ : « L'architecture moderne nous paraît non seulement loin d'une mort, dont on parle avec une légèreté académique, aux gestes toujours derniers , mais nous la voyons plutôt, comme Boullée, « ...encore à son aurore... », toujours d'actualité ».

L'expérience moderniste à Sétif constitue un témoignage supplémentaire de la pluralité des approches modernistes.

Bibliographie

BENEVOLO Leonardo, Histoire de l'architecture moderne, Dunod, Paris, 1999.

BRIONES Hélène, TELLENNE Cédric, «Mondialisation, environnement et développement, Ellipses, Editions Marketing, Paris, 2004.

COLLOT Claude, Les institutions de l'Algérie durant la période coloniale (1830-1962), Editions du CNRS PARIS, OPU, Alger, 1987

GIDDENS Anthony, Les conséquences de la modernité, L'Harmattan, 1994.

JANNIERE Hélène, Politiques éditoriales et architecture « Moderne », L'émergence de nouvelles revues en France et en Italie (1920-1939), éditions ARGUMENTS, 2002.

JENKS Charles, « Mouvements Modernes en architecture », Mardaga, 1977, Bruxelles

Université d'Alger 1909 – 1959, ouvrage réalisé par la république française à l'occasion du cinquantenaire de l'université d'Alger.

⁴⁹ L'évolution et la continuité des idées et des formes dans l'architecture moderne, Thèse de doctorat de 3^{ème} cycle par : RANKO RADOVIC, Dirigé par Professeur BERNARD DORIVAL, Université de Paris-Sorbonne, Paris IV, UER d'Art et d'Archéologie.

Encyclopédie de la philosophie, Librairie Générale Française, 2002, (Première Editions, Garzanti, 1981, 1993,1995).

« L'ÉCOLOGIE », Encyclopédie du monde actuel, Collection dirigée par Charles-Henri Favrod, 1980

RANKO RADOVIC, L'évolution et la continuité des idées et des formes dans l'architecture moderne, Thèse de doctorat de 3^{ème} cycle par : Dirigé par BERNARD DORIVAL, Université de Paris-Sorbone, Paris IV, UER d'Art et d'Archéologie.

Villes, Architecture et Développement Durable, Revue maghrébine d'aménagement de l'espace et de la construction, N°9 Décembre 2004.

Les Cahiers Techniques du Bâtiment, N°279, mai 2008

Techniques et Architecture N° 329, Spécial Algérie.

Périodiques de 1930 à 1960 :

Architecture d'Aujourd'hui.

Urbanisme.

Chantiers Nord-Africain